

## Mer et Marine

# Le Cluster Maritime Français passe le cap des 220 membres

11/06/2010

Créé en 2006, le Cluster Maritime Français a franchi le cap des 220 membres. Un véritable succès car, il y a moins de quatre ans, cet outil de promotion de l'économie maritime française ne comptait qu'une quarantaine d'adhérents. A l'époque, il s'agissait d'un pari : Celui de regrouper les acteurs du secteur afin de faire entendre leur voix auprès du pouvoir politique, tout en facilitant les interactions entre les différentes composantes du monde maritime. Cet univers, aussi vaste que méconnu du grand public, est aujourd'hui l'une des principales forces économiques du pays. Activités portuaires, transport maritime, construction naval, défense, offshore, recherche, plaisance, croisière... La France maritime représente plus de 310.000 emplois et 52.5 milliards d'euros de valeur de production. Mais ce secteur, si important soit-il, souffrait d'un grave handicap : Son manque de visibilité, l'éclatement de ses composantes et l'absence d'une structure porte-étendard. « Compte tenu de la diversité du monde maritime, les administrations avaient, auparavant, du mal à toucher les acteurs. Désormais, elles ont un interlocuteur qui leur permet d'entrer directement en contact », Francis Vallat, président du Cluster Maritime Français. Et, c'est bien connu, l'union fait la force.



crédits : BROSTROM TANKERS

### La reconnaissance du monde maritime

Dans cette perspective, la création du CMF a permis de répondre aux besoins avec une belle efficacité. Désormais, le secteur pèse et cela se sent. Alors qu'aux Assises de l'Economie Maritime, en 2008 à Marseille, pas un membre du gouvernement n'avait fait le déplacement, il en fut tout autrement à Brest, en décembre dernier. Premier ministre, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, ministre de l'Outre-mer... Les responsables politiques n'ont, cette fois, pas manqué le rendez-vous et, devant les 1300 personnes participant aux Assises, ont clairement exprimé leur intérêt vis-à-vis du secteur, pour lequel la France a désormais une ambition. Pour Francis Vallat : « Nous avons changé de dimension. Non seulement les responsables politiques ont pris conscience de l'importance du fait maritime, mais le monde maritime a, lui aussi, pris conscience de ce qu'il représente ». La reconnaissance est désormais acquise et, au sommet de l'Etat, on sait qu'il faut compter avec un secteur dont le potentiel de développement demeure très important.

### Le succès des groupes de travail

En octobre 2006, le CMF a lancé ses premiers « groupes synergie » chargés d'étudier, avec les professionnels concernés, des problématiques particulières touchant le secteur maritime. Démantèlement, réforme portuaire, enseignement maritime, formation/emploi, image du maritime, fonds d'investissement marin... Pas moins de 3100 dirigeants et cadres d'entreprise se sont succédés, ces quatre dernières années, dans ces groupes de travail. Les résultats obtenus au sein des groupes synergie ont permis d'avancer sur un certain nombre de sujets, avec par exemple, dernièrement, la création du premier fonds d'investissement dédié au maritime. Les groupes suscitent, également, un véritable intérêt au niveau étatique. « C'est une évolution très intéressante. Il naît au niveau de l'Etat et de la haute administration un intérêt marqué et, ces derniers mois, nous avons même créé des groupes de travail à la demande d'administrations sur des sujets qui les intéressent. Cela leur permet, notamment, d'aider à la préparation de textes nationaux ou internationaux. Le travail en amont, avec l'avis des professionnels, permet d'éviter les complications », note Francis Vallat. Le dialogue direct entre les administrations et les acteurs du maritime permet, par exemple, d'éviter qu'une nouvelle réglementation, souvent par méconnaissance du secteur, soit inefficace ou se traduise par des contraintes supplémentaires et injustifiées pour les entreprises. C'est ainsi que les services du ministère de la Défense ont récemment travaillé avec un groupe du CMF au sujet de la contrebande d'armes par voie maritime.

### **Vers la création de Cluster ultramarins**

Fort du succès de ses actions, le CMF, qui se garde bien de tout triomphalisme, continue donc se développer et d'attirer à lui de nouveaux membres. Ainsi, depuis le début de l'année, une quarantaine de sociétés ont rejoint ses rangs. « Ces nouveaux membres sont à l'image du maritime : Il y a des petites, des moyennes et des grosses sociétés, dans des secteurs toujours très variés ». Suscitant un vif intérêt en Europe, y compris dans une terre aussi maritime que la Grande-Bretagne (dont le Cluster semble vouloir s'inspirer de son homologue français), le CMF devrait bientôt faire des « petits » sur le territoire national. Aux Antilles, en Polynésie ou encore à La Réunion, les acteurs maritimes locaux se montrent, en effet, sensibles à l'intérêt d'un tel outil. « L'idée est en train d'émerger de créer un réseau de Clusters outre-mer. Nous leur avons montré nos méthodes de travail et ils feront eux-mêmes la propre identification de ce qu'ils représentent. Il n'est pas question de créer des filiales mais bien d'aider ces Clusters à se développer et avoir leur autonomie pour que le maritime soit mieux pris en compte localement. Bien évidemment, s'il y a un intérêt général, nous coordonnerons nos actions », explique Francis Vallat, qui espère voir le premier Cluster ultramarin lancé d'ici la fin de cette année.

---